

# L'enquête TERUTI 2019 est engagée à Mayotte

L'enquête Teruti, enquête nationale du Ministère de l'Agriculture, vise à mesurer statistiquement les différents espaces qui composent l'ensemble du territoire. Ainsi, Teruti permet d'estimer périodiquement les surfaces couvertes par les grands types d'occupation du sol du niveau national jusqu'au niveau départemental.



L'objectif est de suivre et quantifier les changements d'usage des sols et l'évolution de la structure des paysages. Cette enquête constitue une source de données pour d'autres analyses et études en lien avec l'occupation du territoire et l'environnement.

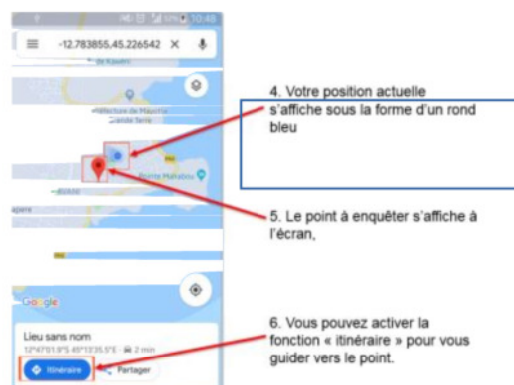
Un point Teruti est défini comme la portion du sol délimitée par un cercle de 3 mètres de diamètre centré sur les coordonnées géographiques de ce point. Sa position résulte d'un maillage carré de 125 mètres de coté.

Seuls les points non caractérisés par ailleurs (parcelles PAC 2017, forêts publiques ou privées disposant d'un document d'aménagement, ...) sont à décrire, sous pilotage du Service de l'Information Statistique et Economique de la DAAF (DAAF/SISE). Parmi ces points, certains (800) peuvent être décrits in situ, c'est à dire avec déplacement sur le terrain et d'autres, inaccessibles (400), sont interprétés par les agents locaux à partir des photographies aériennes ou satellitaires les plus récentes. Le millésime 2019 complète le maillage de 2018. Les points observés le seront à nouveau à partir de 2021 pour constater l'évolution de l'occupation de l'espace.

Les observations recueillies prennent en compte la présence ou non de végétation, la couverture du sol (naturelle, artificielle ou cultivée) et l'utilisation principale du sol.

Les 5 enquêteurs, collaborateurs occasionnels recrutés par la DAAF, ont été préalablement formés aux critères de description utilisés (méthodes d'observation associées à chaque type d'espaces) et à l'emploi des outils informatiques adaptés.

Ils sont « sur le terrain » depuis le 27 juin et sont tenus au secret. Une carte nominative atteste de leur qualité d'enquêteur de la statistique agricole travaillant pour la DAAF.



## Contact :

Dhinou YVES, responsable du pôle Enquêtes,

[dhinou.yves@agriculture.gouv.fr](mailto:dhinou.yves@agriculture.gouv.fr)

0269 63 81 43